



## Petit Zinc Info n°1 Août 2020

*Directrice de publication :  
Patricia Mingot*



Editorial : Déjà un mois !

On ne compte pas les associations à l'Epine, petite commune des Hautes-Alpes, d'environ 200 habitants... comité des fêtes, foyer rural, chasse, les peintres à l'Epine, comité des foires, petite boule etc. Était-il alors besoin de voir s'ouvrir cette nouvelle association ? Le panel des activités est déjà bien plein pour les épinois et les estivants qui viennent grossir la population pendant l'été, avec un dynamisme envié pour ses animations, comme le Marché paysan, chaque mardi de juillet et août mais aussi l'auberge qui fait maintenant la renommée de la commune.

Il faut répondre résolument oui. Les chiffres sont là : en un peu plus d'un mois, le café associatif du Petit Zinc de l'Epine a fait carton plein, d'adhérents, d'activités festives, autour de petits orchestres ou de saynètes humoristiques, de fréquentations quotidiennes. Ce succès est à l'image de l'Epine : il repose sur l'engagement initial de la petite équipe, porteuse du projet, qui s'est montée en association, accompagnée progressivement par des bénévoles parmi les adhérents.

Rien ne vient concurrencer les activités préexistantes mais les fondateurs du Petit Zinc ont senti qu'ils pouvaient compter sur les énergies positives pour apporter ce supplément d'activités autour du comptoir du bar ou sur la terrasse, dans le salon plus cosy ou dans la petite boutique en forme d'épicerie de village, qui valorise les productions locales ou dépanne en cas de manque inopiné de sel, de riz ou de pâte.

Le Petit Zinc ne désemplit pas et remplit sa mission : déjà un mois qu'il a ouvert mais son agenda a été bien plein !  
*La Présidente*

### **Qu'est-ce qu'un « café associatif » ?**

**Contrairement à un bar dont l'objectif est avant tout commercial, le café associatif est sans but lucratif comme toute autre association type Loi 1901. Inspiré par l'économie sociale et solidaire, il vise à contribuer à l'animation de la vie locale. Le réseau national des Cafés culturels et cantines associatifs compte plus de 700 membres à 90% dans le milieu rural qu'il contribue à revivifier.**



## Pourquoi Le Petit Zinc à l'Epine ?

Le mot de Patricia et de Christophe : « *je pense qu'on ne l'aurait pas fait ailleurs, c'était l'Epine ou rien...* »

Le Petit Zinc repose depuis le début sur l'engagement de Patricia et de Christophe. Epinois de cœur, ils ont décidé ensemble de se lancer dans ce projet. Pour Patricia : « *je venais accompagner ma maman au sanatorium de Briançon et nous sommes tombés amoureux de l'Epine. L'achat de la maison, il y a plus de 30 ans a permis de se forger des souvenirs inoubliables pour nous et pour les enfants* ». Christophe est tombé sous le charme de de l'Epine : « *cela m'a donné envie de changer de vie en me lançant dans ce projet : créer un lieu de convivialité. C'est là que je voulais le faire* ».

« *Pour l'instant le fonctionnement repose sur notre engagement bénévole. De nombreux épinois ont rapidement réagi positivement pour adhérer à l'association et, pour certains, proposer leur aide. Financièrement, nous assurons l'équilibre grâce aux adhésions et aux consommations, cela nous permet de régler la location du local à la Mairie qui a généreusement fait le cadeau des loyers pendant tous les travaux et la période du COVID. Nous avons demandé des subventions aux collectivités territoriales. Le Parc des Baronnie nous a donné les deux ordinateurs* ».



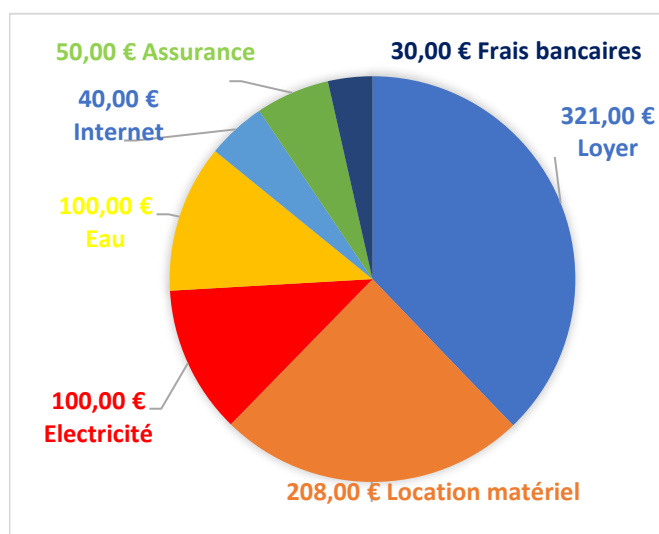
### L'association « Petit Zinc »

Fondée il y a quelques mois (14/10/2019) lors de son assemblée constitutive, l'association Petit Zinc est le fruit d'une démarche de quelques bénévoles engagés et motivés. Cette assemblée générale a débouché sur la constitution d'un bureau avec Patricia Mingot, présidente, Christophe Steyaert, vice-président, Valérie Ginier (comptable), trésorière, Maryline Mingot, secrétaire. Une prochaine assemblée générale sera convoquée dans quelques mois.

### Heures d'ouverture pendant l'été

Lundi	7h30-13h 16h30-20h
Mardi	7h30-13h
Mercredi	7h30-13h 16h30-20h
Jeudi	7h30-13h 16h30-20h
Vendredi	7h30-13h 16h30-21h
Samedi	7h30-13h 16h30-22h
Dimanche	7h30-13h

### Charges mensuelles : 849 €



A ces charges il faudra ajouter les droits à verser à la SACEM .